



VB *infos* MAGAZINE

Actualités municipales de la commune de Villard-Bonnot

N° 97 > Mars/Avril/2022



**GRAND
FORMAT**

Budget 2022

Quels investissements pour demain ?

9
12



4

ACTU



Ateliers Watty

Sensibiliser les petits Villardiens aux éco-gestes

16

V•B et VOUS



Jardins partagés

Louez une parcelle du Verney

19

CULTURE



Jeunesse

Les Giboulivres débarquent...



V.B. *infos* MAGAZINE

Actualités municipales de la commune de Villard-Bonnot

N° 97 > Mars/Avril/2022

EN IMAGES 2

2



Pavoisement : drapeau ukrainien
Carnaval : le CMJ et la mascotte
Solidarité : le CMJ, collecte de Pâques
Mémoire : commémoration du 19 mars

ÉDITO DU MAIRE 3

3



ACTUALITÉS 4-8

4-8



Jeunesse : ateliers Watty
Périscolaire : formation pour les agents
Le chiffre : 300 "carnavaliers"
Gendarmerie : inauguration des locaux
Sensibilisation : violences intrafamiliales
Anniversaire : la Mairie à 100 ans
Alice Troccaz : 100 bougies
Culture : le Printemps des Arts 2022
Bienvenue à... : Un pas vers soi
Bon plan : Emplois d'été
Interco' :
Le Grésivaudan : G L'info / Manger local
Le Tipi : accueil à Brignoud et Tencin

GRAND FORMAT 9-12

9-12



Budget 2022
Quels investissements pour demain

V•B et VOUS 13-16

13-16



Social : le nouveau centre médico-social
Civisme : votre chien à mordu ?
Mobilité : passage à niveau de brignoud
Travaux : rénovation ancienne CPAM
Végétalisation : cimetièrre
Ecoles : Victor-Hugo / Libération
Voirie : avenue du Général-de-Miribel
Potager : vive le printemps
Nuisibles : le retour des bêtes qui piquent

CULTURE & LOISIRS 17-20

17-20



CSC Brignoud
Médiathèque : prix de la BD
Créations : Entre en Scène / Sel et Sucre
Jeunesse : les Giboulivres
Accords : fête de la musique
À vos agendas : Bergès / Aragon / Commune

LIBRE EXPRESSION 21

21



EN PRATIQUE 22

22



Pavoisement

8
mars

La Mairie aux couleurs de l'Ukraine !

Mardi 8 mars, les agents de la Police municipale ont accroché les drapeaux ukrainien et européen, aux côtés du drapeau français, sur la façade de la Mairie. Une action symbolique, en soutien au peuple ukrainien, dans le conflit qui l'oppose à la Russie. 🟡



Peinture et bricolage :

Le CMJ a fabriqué sa mascotte

Gants résistants en poche et vêtements solides sur le dos, les volontaires du Conseil Municipal Jeunes se sont relayés, plusieurs samedis matins, pour fabriquer Madame Carnaval. Encadrés par Damien Truchassout, les bricoleurs en herbe ont imaginé leur projet avant de s'attaquer au gros œuvre. 🟢

janvier
> mars

Carnaval

Mémoire

19
mars

La commune a commémoré le 19 mars

Élus et Villardiens se sont retrouvés, samedi 19 mars, pour commémorer le cessez-le-feu en Algérie, et les Accords d'Évian, signés le 18 mars 1962. Une cérémonie qui a rendu hommage à toutes les victimes civiles et militaires, tombées durant la Guerre d'Algérie.

7-11
mars

Solidarité

Le CMJ a organisé une collecte de Pâques

Du 7 au 11 mars, les membres du Conseil Municipal Jeunes ont organisé une collecte solidaire, dans les écoles élémentaires. L'objectif : récolter un maximum de produits gourmands, et de produits d'hygiène, au profit de la Banque alimentaire. Au total, 176 kg de denrées ont été récoltés !

3 700 exemplaires - ISBN 978-2-916813-13-4
Dépôt légal avril 2022



Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Le magazine V-B infos est édité par le service communication de la Mairie de Villard-Bonnot (Isère)
20, boulevard Jules-Ferry - 38190 Villard-Bonnot - 04 76 45 79 45

Directeur de la publication : Patrick Beau - Rédaction : Patrick Beau, Service communication

Comité de relecture : Service communication, N. Boirin, R. Coquet, D. Modesto, C. Monteil, L. Rolland, C. Tintillier

Photos : © Service communication / images-et-reves.fr / Shutterstock / D. Greffe / M. Mancip / S. Philippe

Maquette et direction artistique : Eric Chartier-Coton

Réalisation : CHAPO'COM - Fontaine • Impression : COQUARD - Fontaine

Régie publicitaire : Eric Chartier 04 76 99 26 01 - regie.vb@groupe-c.com





Chères Villardiennes, Chers Villardiens,

Tout d'abord, comment ne pas évoquer le conflit qui s'est ouvert aux portes de l'Europe le 24 février dernier. La guerre choisie par le dirigeant russe et les attaques contre la nation souveraine et le peuple ukrainien ne peuvent qu'être condamnées. Au nom du Conseil municipal, je tiens à exprimer toute notre solidarité avec le peuple ukrainien. Face à l'urgence humanitaire, nous avons inscrit le 29 mars dernier un don pour l'Ukraine à l'occasion du vote du budget communal.

C'est ce budget 2022 qui vous est présenté largement dans ce nouveau numéro du journal d'information municipale. Il est l'outil fondamental de la gestion de la Commune car il détermine l'ensemble des actions qui seront entreprises cette année. Il est aussi un acte politique et démocratique indiquant les orientations financières et les priorités de la politique municipale.

Le budget s'appuie sur les axes stratégiques budgétaires définis pour le mandat : maintenir un niveau important d'investissement, ne pas augmenter les taux d'imposition, maîtriser nos dépenses et nos emprunts.

Il est construit sur les principaux axes politiques que vous m'avez confiés : une ville sociale et solidaire, une ville active et animée, une ville durable par l'aménagement et l'environnement de la ville, une ville qui repense les déplacements et favorise les modes doux.

Plus concrètement 2022 verra des actions solidaires pour soutenir nos seniors, accompagner nos jeunes et aider les plus précaires. Sur le plan de l'éducation, après de forts investissements sur le secteur de Lancey, c'est le secteur de Brignoud qui commencera à être impacté avec la création d'un restaurant scolaire maternel, l'agrandissement de toilettes et la rénovation du chauffage pour l'école élémentaire. De nombreux travaux seront également lancés pour améliorer la qualité du cadre vie : rénovation du gymnase Jean-Jaurès, aménagement de la place Bizet, aménagement devant le parvis de l'église, aménagements le long des berges, aménagement du quai des négociants et de l'axe des Papeteries, plan de déplacement mode doux, aménagements structurants autour de Brignoud, etc.

Sans plus attendre, je vous laisse découvrir les détails de ce budget maîtrisé et des projets concertés au service des habitants, toujours dans la volonté d'améliorer le cadre de vie de notre commune.

En 2022 : des actions solidaires
pour aider, soutenir et accompagner
les Villardiens

Fidèlement,

Patrick Beau

Maire de Villard-Bonnnot

Aux lecteurs attentifs... vous avez peut-être remarqué que la qualité du papier de ce VB*infos n'est pas la même que celle habituelle. Le marché mondial du papier est en effervescence : depuis 2 ans toute la filière souffre des circonstances et événements qui se succèdent. À ce jour l'approvisionnement du papier "couché-brillant" sur lequel nous imprimons d'ordinaire ce bulletin s'avère impossible. En solidarité avec notre imprimeur (et pour respecter le délai de distribution), nous avons acté le changement ponctuel de papier. En espérant que cette situation ne perdure pas... et que ce désagrément ne vous empêche pas d'apprécier le contenu de ce numéro. Bonne lecture !

Jeunesse : ateliers Watty

Périscolaire : formation pour les agents

Gendarmerie : inauguration locaux

Sensibilisation : violences intrafamiliales

Anniversaire : la Mairie a 100 ans

Centenaire : Alice Troccaz

Culture : le printemps des Arts 2022

Bienvenue : un pas vers soi !

Bon plan : emplois d'été

Inter'co

G L'Info : vos contributions

Environnement : carte « Manger local »

Budget 2022

Quels investissements pour demain ?

Santé : le nouveau centre médico-social

Civisme : morsures de chiens

Mobilité : passage à niveau de Brignoud

Travaux : rénovation de l'ancienne CPAM

Végétalisation : cimetière

Dans les écoles : Victor-Hugo et Libération

Voirie : avenue du Général-de-Miribel

Vive le printemps ! potager / nuisibles

Centre Socio-Culturel Brignoud

Créations : Entre-en-Scène / Sel-et-Sucre

Jeunesse : les Giboulivres

Centre musical Accords : fête de la musique

À vos agendas : Maison Bergès / Espace Aragon



[Jeunesse]

Ateliers Watty

Sensibiliser les petits Villardiens aux éco-gestes

Cette année, dix classes villardiennes, de l'école maternelle Pasteur et de l'école primaire Jules-Ferry, ont bénéficié du programme Watty, offert par la commune. Le but : sensibiliser les élèves aux gestes éco-responsables.

Lundi 7 février, deux animatrices avaient rendez-vous à l'école Jules-Ferry. Pendant plusieurs ateliers, Delphine et Manon, ont encadré quatre classes de CP et CE2, et ont abordé les thèmes de l'éclairage et des appareils électriques. Elles ont amené les élèves à se poser différentes questions : qu'est-ce qu'un éco-geste, un geste énergivore ? Elles ont aussi mené des expériences et des travaux en petits groupes pour repérer les sources de consommation d'électricité par pièce de la maison. Un jeu de cartes avec les éco-gestes a été distribué à chaque élève.

Il s'agissait de la seconde intervention, à l'école Jules-Ferry, d'un programme qui comptait trois interventions par classe. La première, qui a eu

lieu en novembre, était dédiée à des questions de sensibilisation générale, pour poser les bases, et la troisième, début avril, abordait la thématique de l'eau, avec la distribution d'un kit à installer sur les robinets pour faire des économies. De leur côté, les maternels de l'école Pasteur se sont aussi concentrés sur les déchets et la mobilité durable !

Watty, qu'est-ce que c'est ?

Watty est un programme national qui a pour but de sensibiliser les plus jeunes aux enjeux de la transition écologique. Il a été créé en 2013, et a déjà accompagné plus de 350 000 enfants. Il s'agit de la première année où il est développé en Isère, avec une centaine de classes, dont 46 dans le Grésivaudan, réparties sur 5 communes, et 10 classes à Villard-Bonnot. Il propose des contenus évolutifs selon les âges.

À noter. Un concours national d'œuvres artistiques a été organisé en parallèle des ateliers. Pour savoir si les petits Villardiens ont été primés, rendez-vous le 15 avril pour les résultats régionaux, et le 27 avril pour les nationaux ! ●

<https://concours.watty.fr/>



leCHIFFRE
300
Carnaval

C'est environ le nombre de personnes qui se sont réunies à l'occasion de l'édition 2022 du Carnaval ! Grâce au Conseil Municipal Jeunes, petits et grands ont pu se déguiser en pirates et partir à l'assaut des pollueurs ! N'oubliez pas de nous envoyer vos plus belles photos : com@villard-bonnot.fr



Trois jours de formation pour les agents !

Comment prendre en charge un enfant présentant des difficultés comportementales en milieu scolaire ou périscolaire ? Les agents de la commune ont maintenant toutes les clés pour répondre à cette question, et accueillir au mieux les enfants concernés.

Au cours du mois de mars, 15 agents des cinq écoles villardiennes ont été formés à la gestion des difficultés comportementales des plus jeunes, à l'occasion d'un stage de trois jours. Elles ont d'abord abordé les troubles du comportement, et leurs signes, avant de se pencher sur les paroles aidantes. Elles ont aussi réfléchi aux démarches préventives à mettre en place et à la manière d'accueillir les émotions des plus jeunes, avant de se concentrer sur les attitudes à adopter lors des situations sensibles. Cette formation proposée par le Centre national de la fonction publique territoriale leur a permis de développer des compétences, qu'elles pourront désormais mobiliser au quotidien, avec les jeunes Villardiens. ●



[Périscolaire]

Gendarmerie

Les nouveaux locaux ont été inaugurés !

Entamés en 2015, les travaux de la gendarmerie ont pris fin à l'automne 2021. Mercredi 2 mars, élus et membres des forces de l'ordre se sont rassemblés boulevard Jules-Ferry pour inaugurer le nouveau bâtiment.

Il régnait un joyeux brouhaha, mercredi 2 mars au matin, à l'entrée des nouveaux locaux de la gendarmerie de Villard-Bonnot. Plus de 80 personnes étaient rassemblées devant les murs dorés, brillants à l'apparition du soleil. Parmi eux, des élus du Conseil municipal de Villard-Bonnot, et des villes et villages aux alentours, de nombreuses figures de la gendarmerie locale, et des membres de la presse. Après avoir officiellement coupé le ruban, le Maire Patrick Beau a assisté à la présentation de la plaque commémorative en l'honneur de Marcel Bouchet, Jean Flori et Léon Precigoux, gendarmes tombés à l'été 1944, accompagné par la Députée Catherine Kamowski et le Préfet Laurent Prevost. Ils ont ensuite pu découvrir l'intérieur des nouveaux locaux.

Un projet décidé en 2009.

Les travaux de reconstruction des locaux, qui dataient de 1977, ont débuté en 2015. Livré à l'automne 2021, le bâtiment est maintenant équipé, entre autres, d'un sas sécurisé et climatisé, de toilettes handicapées et de vitres blindées. Parmi les nouveautés, un espace séparé permet aussi une meilleure prise en charge des victimes. Car le Préfet de l'Isère Laurent Prevost a tenu à le rappeler: le rôle des gendarmes est d'être « présents dans l'exceptionnel et l'extraordinaire, mais aussi au quotidien », à commencer par l'accueil des victimes de violences intrafamiliales, qui peuvent maintenant être reçues en toute confidentialité. Le

bâtiment, qui permettra de « lutter avec vigueur contre la délinquance » selon Patrick Beau, fait aussi figure de « symbole de l'enracinement de l'institution Gendarmerie dans le territoire du Grésivaudan ». ●



Une nouvelle place pour les familles

À côté des locaux dédiés à l'accueil du public, le projet a aussi permis la création de logements destinés aux gendarmes et à leurs familles. Au total, neuf militaires et leurs proches, et un gendarme adjoint volontaire sont logés à côté du bâtiment. Un « gage de disponibilité et de réactivité », selon le Maire Patrick Beau, et une manière de remercier les familles pour leur « engagement auprès de ceux qui s'engagent », pour le Préfet Laurent Prevost. ●

Les professionnels se forment contre les violences intrafamiliales

Le premier forum RÉAGIR, sur les thématiques des violences intrafamiliales, réservé aux professionnels, a eu lieu jeudi 27 janvier. À cette occasion, personnels soignants, assistants des services sociaux ou encore juristes s'étaient donné rendez-vous à l'Espace Aragon.

Organisé par le Réseau RÉAGIR, en collaboration avec le Département de l'Isère, la Communauté de communes, et la Mairie de Villard-Bonnot, le forum proposait des stands d'information et des vidéos de sensibilisation. Plusieurs associations et structures, comme le Centre de planification familiale, la Gendarmerie ou encore France Victimes ont pu échanger avec les participants. Deux conférences ont aussi permis de répondre à différentes interrogations sur la détection et la prise en charge des violences.



Le Réseau RÉAGIR, késako ?

Le réseau d'écoute RÉAGIR est un lieu ressource pour les professionnels de la santé et du soin, du social, du judiciaire et de l'éducation. Il propose régulièrement des temps de rencontre et de formation pour aider les professionnels à repérer et accompagner les victimes de violences conjugales. ●

[Sécurité]



Présence...

La Police municipale a fait le tour des commerces

Nos trois policiers municipaux ont profité de la fin d'année pour faire une tournée des commerces de Brignoud et Lancey. Une sortie à la rencontre des commerçants qu'ils effectuent plusieurs fois par an. L'occasion de rendre visite aux Villardiens, mais surtout d'assurer une présence et de faire remonter les doléances! ●



[Sensibilisation]

➡ Maison du département de Bernin

📧 reagir.gresivaudan@gmail.com

☎ 04 56 58 16 91



[Anniversaire]

Il y a 100 ans la nouvelle Mairie !

Si le bâtiment de la Mairie est bien connu des Villardiens, l'édifice n'a pas toujours été blotti entre les deux écoles Jules-Ferry.

Auparavant située près de l'église, c'est en 1922 que la Mairie est édifée à son emplacement actuel.

Pour célébrer ce centenaire, la commune prépare plusieurs événements, du 16 au 22 mai !

Restez informés

www.villard-bonnot.fr



Alice Troccaz a soufflé sa 100^e bougie !

Ils sont peu nombreux, ceux qui peuvent se targuer d'avoir vu naître 100 printemps. Mais c'est pourtant le cas d'une Villardienne !
Portrait d'Alice Troccaz, qui a soufflé sa centième bougie, le 30 janvier dernier, dans sa résidence pour seniors de Domène.

Alice Troccaz naît le 30 janvier 1922, à Aulnay-sous-Bois, près de Paris, à plus de 600 km de Villard-Bonnot. Pourtant, c'est bien à Brignoud que la jeune fille débarque en 1937. Celle qui se prénomme encore Alice Oger est âgée de 15 ans lorsque son père est embauché pour monter la chaîne de bouteilles de gaz des ateliers des wagons et former ses ouvriers. La famille, qui parcourt la France, pose ses valises dans le bourg, d'où Alice Troccaz ne repartira jamais. Car au-delà de découvrir les beautés des montagnes alpines, elle rencontre surtout celui qui deviendra l'homme de sa vie, Jean-Alexandre Troccaz, à l'occasion d'une invitation aux vendanges. Sous le charme, ce dernier délaisse vite son emploi de boulanger en Savoie pour revenir vivre dans sa famille villardienne, et rejoindre sa bien-aimée. Tous deux sont embauchés aux ateliers des wagons et se marient le 12 avril 1941, à Frogès. Un mariage heureux après lequel cinq enfants verront le jour, vite rejoints par sept petits-enfants, et sept arrière-petits-enfants ! La Villardienne, que sa fille Dominique présente comme quelqu'un qui a toujours été « très active

malgré ses cinq enfants » a notamment été secrétaire des Coucous, dans les années 1980 et 1990. Elle a exercé nombre de passe-temps physiques, de la gym à la piscine, en passant par le yoga et les danses de salon, mais aussi culturels. Théâtre, lecture, chant et musique... « *Le matin elle se levait, et la première chose qu'elle faisait, c'était d'allumer le poste* », note sa fille. Une centenaire dont les années n'ont pas non plus altéré l'intérêt pour les autres. « *Quand on va la voir à la maison de retraite, elle demande toujours des nouvelles de tout le monde* », raconte Dominique Troccaz qui qualifie sa maman de « très sociable ». Même en maison de retraite, Alice Troccaz « *participe à toutes les activités* » ! Mais alors, qu'est-ce que ça fait d'avoir 100 ans ? « *Elle dit que ces 100 ans ont passé vite, mais elle a été heureuse malgré les épreuves* ». Alice Troccaz a célébré ce cap en famille, et a reçu une carte de la part du Maire de Villard-Bonnot, accompagnée de fleurs. Une réception, en présence de Chrystel Bayon, Maire de Domène, a aussi eu lieu à la résidence. Nous souhaitons encore de belles années à Alice Troccaz, pour qu'une Villardienne devienne la nouvelle doyenne des Français ! ●

100^{ème} bougie, ça se fête ! Si l'un de vos aînés fête ses 100 ans, la commune lui réserve une jolie surprise ! Prenez contact avec le CCAS.

Plus de 70 ans ?

Vous avez 70 ans, ou allez les fêter d'ici la fin d'année 2022 ?

Faites-vous connaître auprès du Centre communal d'action sociale, pour bénéficier de toutes les actions dédiées aux seniors, âgés de 70 ans et plus !

affaires_sociales@villard-bonnot.fr

Envie de découvrir des œuvres originales sur le thème de la hauteur, réalisées par des artistes du Grésivaudan ? Rendez-vous à l'Espace Aragon, pour la quatrième édition du Printemps des Arts !

Lancé en 2017, le Printemps des Arts invite chaque année les artistes professionnels et amateurs du Grésivaudan à s'emparer d'un thème pour laisser libre cours à leur créativité. Un rendez-vous majeur de l'actualité culturelle et artistique villardienne, qui n'a pas pu se tenir en 2020 ni en 2021, et qui revient donc de plus belle du 8 au 15 mai ! Peinture, sculpture, photographie ou encore arts numériques, les techniques proposées par les artistes sont riches. Il faut dire que le thème avait de quoi inspirer : « Prenons de la hauteur... visons les sommets ». Au total, une petite trentaine d'artistes ont proposé une œuvre. Rendez-vous le 8 mai pour découvrir leur travail et décoller pour les sommets !

Une exposition primée !

Les 3 et 4 mars, tous les artistes sélectionnés pour participer au Printemps des Arts avaient rendez-vous dans la salle du Conseil municipal de la Mairie. Un à un, ils se sont succédé pour présenter leurs œuvres au jury. Parmi les yeux experts qui leur faisaient face : des artistes et des membres de la vie culturelle et politique villardienne. À la clé, une place sur le podium des œuvres primées ! Car si tous vont voir leur œuvre exposée à l'Espace Aragon pendant la semaine du festival, seule une œuvre par catégorie sera récompensée. Après avoir examiné les réalisations et écouté leurs auteurs, le jury s'est retiré pour délibérer et établir un classement. Il faudra attendre le vernissage pour en connaître les résultats ! ●



[Bienvenue à...] Un pas vers soi !

Si pour certains le 14 février n'est ni plus ni moins que la Saint-Valentin, pour d'autres c'est le premier jour d'une nouvelle vie professionnelle ! Car c'est bien la journée du 14 février dernier qu'a choisi Charlotte Collomb pour ouvrir son salon de massage bien-être, rue Alfred-Frédet, à Brignoud.

Après avoir exercé le métier d'aide-soignante pendant une dizaine d'années, Charlotte Collomb souhaitait continuer de travailler dans le soin... Mais d'une nouvelle manière. Elle s'intéresse dorénavant au soin par le toucher, en proposant différents massages bien-être et massages énergétiques issus de la méthode traditionnelle chinoise. Celle qui explique travailler « selon ses valeurs », précise mettre un point d'honneur à faire découvrir à ses clients des produits d'artisans locaux, lors de séances qui mettent les « cinq sens en éveil ». ●

Vous souhaitez en savoir plus ? [f @unpasverssoibrignoud](#)



inf!

Le Printemps des Arts se tiendra du 8 au 15 mai, à l'Espace Aragon. Le vernissage aura lieu vendredi 13 mai, à 18h30. Ouverture de l'exposition aux horaires de l'établissement.

BON plan

Emplois d'été

Jeunes Villardiens, à vos CV !

Envie de faire vos premiers pas dans l'environnement professionnel, gagner un peu d'argent en vue d'un voyage ou de passer le permis ? Alors le moment est venu de rédiger votre CV et votre lettre de motivation ! Comme chaque été, la Mairie propose plusieurs postes aux jeunes Villardiens du 1^{er} juillet au 31 août. Ces jobs d'été sont répartis entre les filières administrative, technique et périscolaire. En 2021, neuf jeunes ont été accueillis !

Comment ?

Vous avez jusqu'au 30 avril pour adresser votre candidature à Monsieur le Maire. N'oubliez pas de préciser vos disponibilités ainsi que les secteurs où vous aimeriez travailler. Seules conditions : avoir 16 ou 17 ans (révolus), être scolarisé et résider sur la commune. ●



[Contribution]



Envoyez vos plus beaux clichés de Villard-Bonnot à G L'Info!

Prenez vos appareils, chaussez vos baskets, et partez photographier l'actu de votre commune! Depuis janvier, vos photos peuvent être publiées dans la rubrique « Votre actu du territoire » du journal intercommunal G L'Info!

L'appel à contribution est ouvert à toute personne résidant, travaillant ou de passage sur l'une des 43 communes du territoire. L'objectif: créer un espace d'expression original qui prend la forme d'une rubrique dans chaque numéro du G L'Info. Les photos qui ne seront pas publiées dans le magazine, pourront être postées sur

la page Instagram de la collectivité. Au détour d'une balade en forêt, à vélo, en allant au travail, en arpentant un marché fermier, en profitant d'un spectacle, d'un festival, des pistes de ski... Photographiez ce qui fait, avec votre regard et votre vision de l'information, l'actualité du territoire.

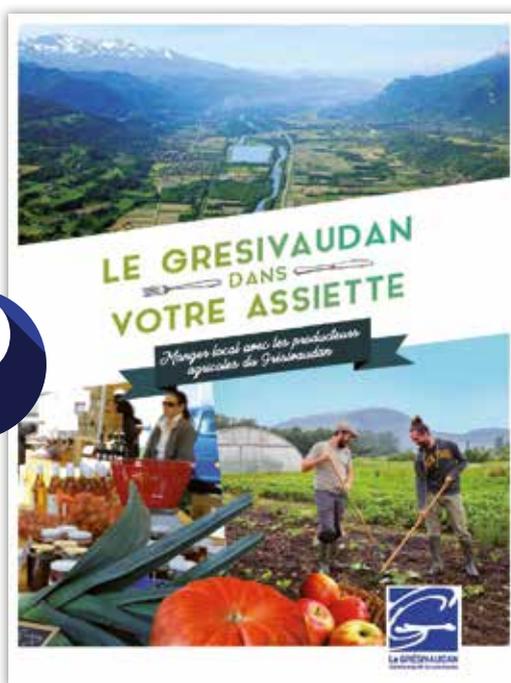
Comment ça marche ?

Envoyez vos photos par courriel. Elles doivent être de bonne qualité (300 dpi) et dans un format image (jpg, png, etc.). Elles doivent être accompagnées d'un titre et du lieu de la prise de vue. Le nom et prénom de l'auteur sont indiqués afin d'apparaître sur la photo publiée. Les photos ne devront pas être retouchées. À vous de jouer! ●

[@communication@le-gresivaudan.fr](mailto:communication@le-gresivaudan.fr)

[Environnement]

Connaissez-vous la carte « Manger local »



Profitez du printemps pour (re)découvrir les producteurs de votre territoire! Avec la carte « Manger local », développée par Le Grésivaudan, retrouvez les producteurs, marchés fermiers, et AMAP à côté de chez vous!

Pourquoi manger local? En tant que consommateur, acheter des produits alimentaires frais près de chez soi offre de nombreux avantages: soutien à l'économie locale, respect de son environnement, connaissance de la provenance des produits, rencontre avec des producteurs, plaisir de la fraîcheur... Pour les producteurs, c'est aussi obtenir une rémunération plus juste en limitant les intermédiaires et créer des liens avec les consommateurs qui font vivre le terroir. C'est pourquoi la Communauté de communes s'emploie à faire connaître l'offre riche et diversifiée, pourtant souvent méconnue, qui existe sur son territoire. ●

Retrouvez la carte en version numérique:

www.le-gresivaudan.fr



Le Tipi vous accueille à Brignoud et Tencin...

Depuis le début de l'année, le LAEP du Tipi, vous accueille au multi-accueil de L'Arche (Tencin), le lundi matin, en plus du temps de rencontre du vendredi matin, au centre socioculturel de Brignoud. Venez échanger avec d'autres parents et vous faire accompagner dans les étapes-clés de la vie de votre enfant. Le LAEP les enfants de 0 à 4 ans, accompagnés de leurs parents, grands-parents ou adultes référents. Les femmes enceintes sont aussi les bienvenues. ●



Anonyme, gratuit et sans inscription.

Au centre socioculturel de Brignoud, le vendredi de 8 h 45 à 11 h 30

Au multi-accueil L'Arche de Tencin, le lundi de 8 h 45 à 11 h 30, hors vacances scolaires



Budget 2022

**Budget
consolidé**



Section de fonctionnement

9 725 832 €

Total budget 16 593 438 €

6 867 606 €

Section d'investissement

Quels investissements pour demain ?

Voté à l'occasion du Conseil municipal du 29 mars, le budget 2022 est la manifestation concrète des volontés établies par l'équipe municipale. Cette année, il fait notamment la part belle au secteur de l'éducation, de l'action sociale et de l'amélioration du cadre de vie. Zoom sur les grands investissements qui vont marquer l'année en cours. ●



Quelques mots de...

Patricia Baga

**3^{ème} Adjointe,
chargée des finances
du commerce local
et des associations**



« **Du côté du fonctionnement.** En 2022, les recettes de fonctionnement s'élèveront à 9.72 millions d'euros, en légère augmentation par rapport à 2021. Les dépenses de fonctionnement sont, elles aussi, en légère hausse, compte tenu de l'envolée des prix de certaines matières premières, et de l'augmentation des charges de personnel due à la hausse du SMIC et du régime indemnitaire. La commune souhaite par ailleurs relancer les festivités en augmentant les crédits fêtes et cérémonies.

Du côté de l'investissement. Un emprunt d'équilibre d'un montant de 1.55 millions d'euros est prévu dans les recettes, car nous avons, cette année, un budget d'investissement ambitieux et nous profitons encore de taux d'intérêt très bas. Dans la mesure où un emprunt vient d'arriver à échéance, cela nous permet d'emprunter en maîtrisant notre taux d'endettement. Les dépenses d'investissement s'élèveront, quant à elles, à 6.87 millions d'euros. Concernant les dépenses nouvelles, il s'agira pour l'essentiel :

- de la poursuite des travaux de l'école de musique ;
- de la réhabilitation thermique du gymnase Jean-Jaurès ;
- de la création d'un parking, de l'aménagement de trottoirs ainsi qu'une circulation « mode doux » ;
- de la mise en séparatif de la place Bizet ;
- de l'aménagement de voirie du quai des Négociants ;
- des travaux de voirie rues Pégoud, Gambetta, chemin du Berlioz, la Pépinière, Commandant-Evreux ;
- de la rénovation du chauffage et des sanitaires de l'école Libération ;
- de la première phase de travaux du restaurant scolaire Victor-Hugo ;
- de la démolition de l'ancienne caserne des pompiers ;
- du remplacement des portes palières et des volets roulants aux HLR ;
- de l'acquisition de divers matériels, de mobilier et d'équipements informatiques.

Cette année, l'essentiel pour nous était de maîtriser nos dépenses de fonctionnement, afin de dégager un autofinancement suffisant pour financer un budget d'investissement ambitieux sans impacter le taux d'endettement de la commune. Pour les années à venir, il nous reste encore beaucoup de projets à financer : l'aménagement de la place de l'église, la reprise de l'avenue Robert-Huant ainsi que le carrefour de Brignoud, la construction du restaurant scolaire à l'école Victor-Hugo, la végétalisation des cours d'écoles... Il nous faudra donc être de plus en plus vigilants. » ●



Investissements Scolaire

Des investissements dans les écoles !

Parmi les thèmes de ce budget 2022, le service scolaire et l'éducation des petits Villardiens tiennent une place privilégiée. Zoom sur les projets d'investissement, qui vont permettre de développer les services proposés dans les écoles !

Informatique

Renforcer l'équipement numérique des classes

→ Enveloppe 2022 : 8 800 €

En mars 2021, la commune a candidaté à l'appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires. Partie prenante du plan de relance, ce dernier vise à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique, en finançant une partie de l'équipement matériel, et en cofinançant des services et ressources numériques. Ce projet de subventionnement, étalé sur les deux exercices budgétaires 2021 et 2022, vise à renforcer les moyens numériques mis à disposition dans les écoles villardiennes.

Le Ministère de l'Éducation Nationale a retenu l'appel à projet de la commune de Villard-Bonnot. Le projet, établi en concertation avec les écoles concernées, se répartit donc sur deux ans.

Au total, sont prévus au budget :

- 37 500 € (pour une subvention attribuée de 30 100 €) consacrés aux équipements informatiques des écoles élémentaires Jules-Ferry et Libération ;
- 8 800 € (pour une subvention attribuée de 4 890 €) pour les ressources numériques des deux écoles élémentaires.

Que va financer cet argent ?

En décembre 2021, les deux écoles élémentaires ont acquis 15 ordinateurs portables chacune, accompagnés d'armoires de rangement. Des relais wifi autonomes ont aussi été installés dans chaque classe. Sur l'année, 35 000 € ont été investis pour créer ces classes mobiles vouées à remplacer les salles informatiques au matériel vieillissant. L'année 2022 viendra finaliser le projet, grâce à l'acquisition de services et de ressources numériques, pour un budget prévisionnel de 8 800 €. ●



Alarme

Développer les outils de sécurité dans les écoles

→ Enveloppe 2022 : 35 000 €

Chaque année, les écoles de la commune effectuent des exercices dans le cadre des Plans particuliers de mise en sûreté (PPMS). Les PPMS permettent de définir comment réagir en cas de risques portant atteinte à la sécurité des enfants et des équipes enseignantes.

Deux PPMS sont en vigueur dans les écoles villardiennes. Le premier concerne les procédures à suivre en cas de risques majeurs, comme une inondation, un séisme, un glissement de terrain ou encore un risque technologique. Le second détaille les procédures à suivre en cas d'attentat ou d'intrusion.

Cette année, des investissements prévus dans les cinq écoles de la commune permettront l'installation d'un système de double alerte pour chaque PPMS. Au total, ce sont 35 000 € d'investissement qui permettront d'équiper les bâtiments scolaires, grâce à plusieurs déclencheurs manuels d'alarme, situés dans différentes salles des écoles. ●

Bâtiments

Du nouveau pour Victor-Hugo et Libération

→ Enveloppe 2022 : 948 000 €

Plusieurs projets d'aménagement vont être développés autour des écoles au cours de l'année 2022. Le plus ambitieux, celui de l'école Victor-Hugo, doit permettre la construction d'un restaurant scolaire pour les élèves. Du côté de l'école Libération, les toilettes et le dispositif de chauffage doivent être refaits à neuf.

Tous les détails sur les projets d'aménagement, rubrique « VB & Vous » page 15 de ce magazine. ●





Investissements Social

Agir pour tous les publics



Publics précaires

Lutter contre la précarité et aider les ménages fragiles

→ Enveloppe 2022 : 34 500 €

Comme chaque année, le CCAS continue d'assurer ses missions d'aide aux ménages fragiles. Au total, 14 000 € seront consacrés aux secours financiers qui permettront d'accompagner les publics qui font face à des difficultés. De même, ce sont 13 500 € qui seront alloués aux journées d'accueil et loisirs, en lien avec le CSC de Brignoud. Nouveauté cette année: le CCAS réservera 7 000 € pour aider les ménages fragiles à travers une aide financière pour permettre à leurs enfants d'accéder à la pratique de loisirs sportifs et culturels.

L'année 2022 sera aussi dédiée à la réflexion autour de plusieurs conclusions de l'analyse des besoins sociaux (ABS), menée en 2021. Parmi les pistes à développer: revoir le montant des aides sociales facultatives, sécuriser l'accès aux droits des Villardiens en lien avec le CSC, et communiquer sur les actions du CCAS pour que chacun connaisse les droits auxquels il peut prétendre. ●

Grand âge

Soutenir les seniors villardiens

→ Enveloppe 2022 : 203 000 €

Si le service de portage de repas à domicile constituera l'un des principaux postes de dépenses du CCAS, avec un montant total du service de 170 000 €, d'autres actions en faveur des aînés vont aussi être reconduites. Parmi elles: le repas annuel des seniors, l'opération des colis de Noël, et une nouvelle édition de la Semaine Bleue, accompagnée, cette année, d'un Forum des préventions à l'attention de nos aînés courant octobre. Des actions annuelles conviviales menées pour un budget de 33 000 €.

Pour répondre aux remarques issues de l'analyse des besoins sociaux, le CCAS va mettre en place des rencontres et ateliers ponctuels en petits groupes, pour proposer une animation complémentaire aux grands rendez-vous annuels. L'équipe souhaite aussi développer le lien intergénérationnel grâce à ces ateliers: un des objectifs issus de l'ABS! ●

Dans la continuité de nombreux projets menés en 2021, la commune maintient son engagement aux côtés de tous les publics, avec l'action du CCAS en faveur des ménages précaires et des aînés, et à travers le financement accordé au Syndicat intercommunal pour la gestion et l'animation du centre socioculturel de Brignoud (SICSOC), qui œuvre notamment à destination des jeunes.



Jeunesse

Accompagner les plus jeunes

→ Enveloppe 2022 : 630 000 €

Comme l'année passée, le CCAS financera les séances d'accueil du Point Info Emploi, chaque mercredi matin dans les locaux de la Mairie. Un accueil proposé par l'Association Intermédiaire du Grésivaudan (AGI), qui reçoit tous les Villardiens, quel que soit leur âge, et qui accompagne les plus jeunes dans leur recherche d'emploi, grâce à des conseils personnalisés et à des aides à la création de CV.

À côté du Point Info Emploi, la commune continuera, en 2022, de soutenir l'action du centre socioculturel de Brignoud en faveur des jeunes Villardiens, à travers son soutien financier via le Syndicat intercommunal pour la gestion et l'animation du centre socioculturel de Brignoud (SICSOC). Parmi les missions-phares du centre: favoriser l'accès des plus jeunes aux loisirs et à la culture, et constituer un véritable lieu ressource à leur disposition. Le centre socioculturel a aussi vocation à accompagner les jeunes dans toutes les étapes de la vie, des tout-petits via les structures de petite enfance (LAEP, Relais, multi-accueil), aux plus grands grâce à l'accueil de loisirs et à la Maison de la jeunesse. ●



Investissements **Cadre de vie**



Cadre de vie

Développer la douceur de vivre dans le respect de l'environnement

Mobilité

Mettre en place des modes de circulation doux

→ Enveloppe 2022 : 758 480 €

Le mois de juin 2021 a vu le lancement d'un plan local de déplacements, en collaboration avec le bureau d'études Ingérop. Parmi les objectifs visés : l'amélioration des déplacements internes et externes à la commune, l'accroissement de leur sécurité, mais surtout, le développement des modes doux (piétons, cycles, transports en commun, covoiturage...). Si la phase de diagnostic est à présent terminée, l'année 2022 va permettre la réflexion autour des propositions de scénarios de déplacements. Une concertation publique, au cours du printemps, permettra à chacun de faire remonter ses suggestions. Le projet devrait, après éventuellement quelques travaux, inciter le plus grand nombre à adopter des modes de déplacement alternatifs à la voiture, tout en définissant les solutions adaptées pour que chacun se déplace en sécurité et avec un maximum de confort. ●

*Cette réflexion autour d'un plan local de déplacements vient compléter un travail de développement des modes doux déjà entamé par la commune via plusieurs chantiers d'ampleur. C'est le cas des travaux du quai des négociants et du parking des papeteries (voir VB*Infos n°96) qui doivent permettre la progression des alternatives à la voiture sur ces zones.*



Point d'honneur de l'équipe municipale dès son élection, le respect de l'environnement continue de teinter les actions de la commune. En 2022, les services techniques seront à pied d'œuvre pour accentuer la végétalisation des espaces communaux, et développer les modes de circulation doux !

Ville fleurie

Végétaliser les espaces communaux

→ Enveloppe 2022 : 45 000 €

Dans l'optique d'une labellisation « Villes et Villages Fleuris » en 2023, les services techniques continuent de développer la végétalisation des espaces communaux, en pensant le fleurissement dans le respect de l'environnement. Dès le début d'année, la commune a par exemple remplacé les jardinières hors-sol, face au stade René-Bœuf, par des massifs de plantes vivaces. L'amélioration des aires de jeux, grâce à la plantation de pelouse, d'arbustes et de clôtures de jasmin, va aussi se poursuivre. Après la réfection du square Girard-Blanc, en 2021, c'est au tour du square des Lutins, situé près du cimetière, d'être végétalisé. Un canisite va aussi être installé à proximité de l'espace de jeu. Outre le développement de la flore dans nos rues, la commune a aussi pris le parti de miser sur les aménagements en faveur de la faune en acquérant cinq hôtels à insectes. Ils permettront aux insectes pollinisateurs de passer l'hiver à l'abri, et de pondre en été. ●

ZOOM Le plan de gestion différenciée

L'année 2022 verra l'établissement d'un plan de gestion différenciée, en collaboration avec le cabinet Fredon et les agents de la Mairie. Grâce à l'inventaire des espaces verts de la commune, il permettra de déterminer au mieux les besoins de chaque espace. Un investissement qui a pour but de définir les habitudes d'entretien économes à adopter ! ●

Travaux

Réaménager les espaces de vie

→ Enveloppe 2022 : 217 000 €

Avec pour objectif de créer un véritable espace de vie pour les Villardiens, le secteur de l'église va faire l'objet d'un réaménagement d'ampleur. L'année 2022 sera consacrée aux concertations et aux études autour du projet, ainsi qu'au démarrage des travaux préalables. Parmi les dates à retenir : le mois de mai où débutera le désamiantage de la caserne des pompiers, suivi de sa démolition pendant les vacances d'été. À terme, le carrefour de la rue Pasteur va être complètement remodelé. Le secteur de la caserne donnera priorité aux piétons, au stationnement des véhicules et à une aire de jeux pour les enfants. De l'autre côté du boulevard Jules-Ferry, un grand parvis et une zone piétonne sont prévus entre l'église et le monument aux morts, accompagnés d'un réaménagement des trottoirs et du parking du cimetière, et d'une reconstruction de ses sanitaires, remplacés par des w.-c. automatiques. ●

Le nouveau centre médico-social a ouvert ses portes !

Quels services à Villard-Bonnot ?

Le nouveau centre médico-social (CMS), dont les travaux avaient débuté en octobre 2020, a ouvert ses portes le 14 mars dernier. Zoom sur les nouveaux services qui sont proposés à Villard-Bonnot.

Le service Développement social et la PMI sont arrivés sur la commune ! Depuis le 14 mars, six assistantes sociales et une conseillère en économie sociale et familiale, occupent les locaux du nouveau centre médico-social. Ces dernières font partie du service Développement social, réparti entre le CMS de Villard-Bonnot et celui de Pontcharra. Parmi les missions du service: accueillir et orienter les usagers, répondre à l'urgence sociale, accompagner les personnes en difficulté pour retrouver ou développer leur autonomie (insertion sociale et professionnelle, aide éducative budgétaire, aides au logement), prévenir les difficultés, assurer l'accompagnement des allocataires du RSA, mettre en œuvre le plan jeunesse du Département et animer le Contrat territorial jeunesse, contribuer à la mission de protection de l'enfance en lien avec la PMI et soutenir les structures œuvrant dans le champ de la parentalité.

Parallèlement, le CMS accueille aussi la Protection maternelle et infantile (PMI), dont les agents suivent les assistantes maternelles dans leurs demandes d'agrément, accompagnent les futures mères dans la grossesse, et soutiennent la parentalité en suivant la santé et le développement des enfants de moins de six ans. À terme, des permanences du service autonomie devraient aussi être proposées dans les locaux du CMS de Villard-Bonnot.

Et à Bernin ?

Avec le départ du service Développement social et de la PMI, ce sont deux services que conserve le CMS de Bernin. Le service Autonomie s'adresse aux personnes

âgées et handicapées en situation de perte d'autonomie, pour permettre le maintien à domicile ou l'hébergement en établissement. Basé à la Maison du Département du Grésivaudan, c'est à lui que s'adressent les personnes qui souhaitent solliciter l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou la Prestation de compensation du handicap (PCH), ou pour solliciter des aides humaines et techniques, ou liées au portage des repas et à l'aménagement du domicile. De son côté, le service d'Aide sociale à l'enfance (ASE) s'adresse aux mineurs, majeurs de moins de 21 ans, et familles, pour faciliter leur insertion et favoriser la protection des mineurs. À noter que l'ensemble du site de Bernin déménagera prochainement à Barraux. La date prévisionnelle est pour le moment fixée au 1^{er} juillet.

CMS et CCAS, quelle différence ?

Contrairement au CCAS de votre commune, le centre médico-social propose des rendez-vous avec des travailleurs sociaux. Les assistantes sociales du Département sont disponibles pour accompagner les usagers, informer sur les aides départementales ou nationales adaptées à chaque situation, et conseiller et suivre les budgets des familles. Ce sont aussi les employés du CMS qui forment les demandes pour bénéficier des services de la Banque alimentaire, auprès du CCAS de votre commune. De leur côté, les agents du Centre communal d'action sociale (CCAS) peuvent renseigner les Villardiens sur les dispositifs communaux, et les orienter vers les services sociaux compétents pour gérer leurs demandes, selon leurs situations. ●

[Social]



Centre médico-social

🕒 Ouverture de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h 30
fermé le mardi matin
☎ 04 56 58 16 91
📍 19, av. Général-de-Miribel
38190 Villard-Bonnot

[Civisme]

Votre chien a mordu Que faire ?

Votre chien vient de mordre quelqu'un et vous ne savez pas comment réagir ? Vous souhaitez connaître les obligations qui font suite à cet incident ? La Police municipale de Villard-Bonnot a créé un document récapitulatif la marche à suivre.

Après la morsure, votre chien doit faire l'objet d'une surveillance sanitaire durant 15 jours, qui se compose de trois visites obligatoires chez le vétérinaire. La morsure doit aussi être déclarée auprès de votre commune de résidence, et votre chien doit subir une évaluation comportementale. Pour connaître le détail de la procédure à suivre, téléchargez le document de la Police municipale. ●

www.villard-bonnot.fr



[Mobilité]

Situé en milieu urbain, au croisement d'axes ferroviaire et routier structurants, le passage à niveau de Brignoud (PN n°27) n'offre pas un niveau de sécurité satisfaisant. Il est inscrit au programme de sécurisation national des passages à niveau et plusieurs études ont été menées pour réaliser sa suppression.

Le projet de suppression du passage à niveau de Brignoud sur les rails

C'est un nouveau pas qui vient d'être fait, dans le projet de suppression du passage à niveau de Brignoud. À l'occasion du Conseil municipal du 1^{er} mars dernier, la commune s'est prononcée sur le projet. Porté par le Conseil départemental de l'Isère et le réseau SNCF, il devrait permettre d'améliorer le secteur de la gare et de préparer son développement futur. Il a reçu un avis favorable de la part du Conseil municipal, sous réserve de la prise en compte de diverses remarques.

Quelques impératifs à respecter.

Pour le Conseil municipal, le centre du giratoire qui remplacera celui situé sur l'itinéraire actuel devra être conçu en collaboration avec la commune, avec pour objectif de marquer de façon positive l'entrée de la ville, et de faire référence à son passé industriel. Sa conception devra aussi veiller à limiter le coût de son entretien, et à assurer la sécurité des agents qui seront amenés à s'y rendre.

Les aménagements

Ils devront être conçus afin de réduire les vitesses des automobilistes à l'entrée de la ville, mais aussi les nuisances sonores et les émissions polluantes, et de renforcer la sécurité des piétons et des cycles qui devraient se voir offrir un maximum de confort grâce à une limitation de la largeur de la route.

À toutes les étapes du projet, et notamment pendant la phase de réalisation des travaux, la commune sera associée au projet, pour permettre la réflexion autour des déviations de circulation, et limiter au maximum les impacts sur les trajets quotidiens. ●



[Travaux]

La rénovation de l'ancienne CPAM se poursuit



Rétro. Achetés pour un montant de 260 000 €, les anciens locaux de la CPAM sont depuis 2016 la propriété de la commune. L'emplacement a du potentiel et rapidement, plusieurs pistes sont étudiées. En 2019, le concept se précise : l'espace sera dédié aux activités du Centre Musical Accords et des associations locales. L'aile sud de la CPAM sera réservée aux activités associatives et scolaires avec une grande salle, des vestiaires et des sanitaires. L'aile nord de la CPAM centralisera les activités du Centre Musical Accords. Cette dernière comprendra deux salles dédiées à la formation musicale, deux salles de piano, un espace pour la musique assistée par ordinateur, neuf boxes de cours d'instrument individuel, un espace d'accueil, un autre pour l'administration de l'école, des sanitaires, et des archives.

Aujourd'hui. Le gros-œuvre de l'extension a été réalisé et les travaux de restructuration du bâtiment existant suivent le planning sans encombre. Tout est mis en œuvre afin de pouvoir réceptionner les nouveaux locaux à la fin du mois de mai 2022 ! ●

[Végétalisation]

Du nouveau du côté du cimetière

On vous l'avait annoncé dans le VB Infos n°92 : après une remise en état des 125 emplacements que la commune avait acquis après une procédure de reprise des concessions abandonnées, le cimetière devait faire l'objet d'un embellissement, notamment grâce à la végétalisation de certains espaces. Si cette dernière ne débutera qu'en 2023, l'année 2022 sera consacrée à la remise en état des murs d'enceinte et des murs inter-concessions, ainsi qu'au choix et à l'étude du maître d'œuvre qui réalisera les futurs travaux. ●



Un restaurant scolaire pour **Victor-Hugo** !

[Dans les écoles]

Rétro. En 2021, la Municipalité a financé une étude autour de la création d'un restaurant scolaire pour l'école Victor-Hugo. Le but de ce projet: offrir un nouveau service aux enfants et aux agents périscolaires de l'école maternelle, qui doivent pour le moment faire le chemin vers le restaurant Alain-Bruno, déjà bien occupé par les élèves de l'école élémentaire Libération. La construction d'un restaurant scolaire pour l'école Victor-Hugo permettra ainsi un meilleur accueil des enfants de maternelle, qui pourront déjeuner séparément des élèves de l'école élémentaire, sans avoir à se déplacer sur un autre site. Il permettra aussi d'améliorer l'accueil des enfants de l'école Libération qui déjeunent au restaurant scolaire Alain-Bruno.

Le projet

Le futur restaurant scolaire, sera construit à côté de l'école, rue de la Scierie, fera 240 m² et pourra recevoir jusqu'à 95 enfants. Il sera constitué d'une entrée-vestiaire, d'une cuisine équipée, d'une salle de

restauration, de deux vestiaires, de sanitaires pour les enfants, et pour les agents, d'un local de rangement des denrées alimentaires, d'un local technique pour les produits d'entretien et de locaux annexes techniques. Les travaux devraient débuter aux vacances d'été, pour une durée de chantier d'un an. Au total, un peu plus de 832 000 € HT (travaux et honoraires) vont être investis dans ce nouveau bâtiment. ●



Les sanitaires de **Libération** vont faire peau neuve

Du côté de l'école Libération aussi, il faut s'attendre à du changement ! Aujourd'hui vétustes et peu isolés, les sanitaires situés sous le préau de la cour de l'école élémentaire ne répondent plus aux critères sanitaires, notamment à la séparation entre les filles et les garçons. Une restructuration des sanitaires existants est donc prévue, pour répondre aux effectifs et besoins de l'école.

Au programme des travaux: l'amélioration thermique du bâtiment, l'amélioration de son fonctionnement, et une extension de 25 m² pour permettre la création de sanitaires séparés. À terme, l'entrée des sanitaires sera constituée d'un sas thermique. Ils seront répartis en trois espaces distincts composés, au total, de 11 toilettes dont une adaptée pour les personnes adultes à mobilité réduite, et deux toilettes pour les enfants PMR, ainsi que 10 urinoirs. La façade sera quant à elle composée de panneaux trois plis en bois clair. Elle sera vernie afin de résister aux salissures et au nettoyage. Le projet, pour lequel devraient

être investis 205 000 € HT (travaux et honoraires), démarrera dès les vacances d'été, pour une durée de quatre mois. Pendant la durée des travaux, un bungalow de sanitaires provisoire sera installé pour les enfants de l'école. ●



Du nouveau sur l'**avenue du Général-de-Miribel**

[Voirie]

Vous l'avez sans doute vu, l'avenue du Général-de-Miribel a fait l'objet d'un réaménagement, au cours des mois de février et mars. Le but: créer un accès sécurisé au nouveau centre médico-social, pour les piétons et notamment ceux qui se déplacent en transports en commun, grâce à un élargissement des

trottoirs. Le projet devrait aussi assurer la sécurité des collégiens qui empruntent chaque jour le trottoir. Portés par le Département de l'Isère, les travaux ont été réalisés en collaboration avec la commune, qui a participé à l'enfouissement des réseaux secs et à la rénovation de l'éclairage public. ●

[Potager]

Louez
une parcelle
du Verney

Vous avez la main verte mais pas de surface cultivable chez vous ? Pas de panique, la commune propose des parcelles de jardin à la location. Et plusieurs sont disponibles !

3 600 m² de terrain cultivable, c'est ce que représentent les jardins familiaux du Verney ! Situés allée de la Mine, à Brignoud, ils sont divisés en 39 parcelles, et confiés à des particuliers. Le but : donner la possibilité à chacun de jardiner selon ses envies et ses besoins, et surtout à ceux qui ne disposent pas de surface pour le faire. Allant de 30 m² pour les plus petites,

à quelque 60 m² pour les plus grandes, les parcelles sont divisées de sorte à permettre leur accès par tous. Pour qu'elles profitent à tous les jardiniers en herbe, trois espaces carrés ont aussi été créés à destination des personnes à mobilité réduite.

Pratique

Un bâtiment comprenant dix box (soit un pour quatre jardiniers) accompagne les jardins. Il permet d'entreposer les outils, mais aussi d'avoir un abri aménagé et des toilettes sur place. Le terrain compte aussi quatre points d'eau d'arrosage par forage pour un usage par pompe à bras manuelle ainsi qu'un verger commun. Des places de stationnement, dont une réservée aux personnes à mobilité réduite, ont été créées le long de l'allée de la Mine.

Comment ça marche ?

Pour louer une parcelle rien de plus simple : il faut être domicilié à Villard-Bonnot, ne pas disposer de surface cultivable sur son lieu d'habitation, et en faire la demande auprès de la commune. Le coût de location est de 30 € par an. L'exploitation du terrain se fait en dehors de tout usage commercial. Le formulaire de demande est disponible en mairie et sur www.villard-bonnot.fr. Il doit être accompagné d'un justificatif de domicile et d'une attestation d'assurance responsabilité civile.

Plus d'infos auprès du secrétariat des services techniques. ●

☎ 04 76 45 79 45

✉ services.techniques@villard-bonnot.fr



[Nuisibles]

C'est
le retour
des bêtes
qui piquent

Le printemps a pointé le bout de son nez depuis quelques semaines. Et avec la bonne odeur des bourgeons qui fleurissent, reviennent aussi des petites bêtes piquantes beaucoup moins appréciables. Zoom sur ces nuisibles que vous risquez de croiser d'ici l'été.

Moustiques tigres

Dès le printemps, l'implication de tous est nécessaire pour que l'insecte ne s'installe pas dans la durée. Le moustique se développe dans l'eau, peu importe la quantité ! Veillez donc à ne pas conserver d'eaux stagnantes chez vous, en vidant régulièrement votre matériel de jardin, vos coupelles d'eau et vos arrosoirs. Pensez aussi à couvrir vos réserves d'eau hermétiquement, et à évacuer l'eau qui pourrait être retenue sur les bâches des piscines. ●

🌐 www.eid-rhonealpes.com

Frelons asiatiques

Le frelon asiatique est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité, notamment par la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes. Si vous suspectez leur présence, signalez-les sur la plateforme numérique ou contactez GDS Rhône-Alpes. ●

🌐 www.frelonsasiatiques.fr

GDS : ☎ 09 74 50 85 85 - ✉ infos@gds38.asso.fr

À noter. Des chenilles processionnaires (urticantes) parcourent aussi nos rues. Ne tentez pas de les manipuler, et prenez garde à tenir vos animaux de compagnie éloignés. ●

Toutes les infos sur les gestes à adopter

🌐 www.villard-bonnot.fr





Le CSC vous aide dans votre recherche d'emploi saisonnier

Les beaux jours reviennent et, avec eux, les candidatures pour les emplois saisonniers! Pour vous aider à construire votre CV, et à entamer vos recherches, le centre socioculturel de Brignoud organise un atelier « Jobs d'été ». Rendez-vous le mercredi 13 avril pour trouver les réponses à toutes vos questions! ●

www.centre-socio-culturel-de-brignoud.com

Zoom La SIJ, lieu ressource pour les jeunes de 11 à 30 ans

Vous ne pouvez pas vous rendre à l'atelier « Jobs d'été » mais vous avez des questions sur votre recherche d'emploi? Ou vous souhaitez simplement discuter de vos études, de votre logement ou de votre santé? La **Structure Information Jeunesse** aide tous les jeunes âgés de 11 à 30 ans, à obtenir des informations actualisées sur les thématiques du quotidien! ●

À noter. Accueil gratuit et anonyme, tout au long de l'année sur rendez-vous.

Ouvert les mardis et vendredis, de 16 h à 18 h, et les samedis (jours pairs) en période scolaire, de 14 h à 17 h.
Maison de la jeunesse

→ 1, allée des Géraniums - Villard-Bonnot

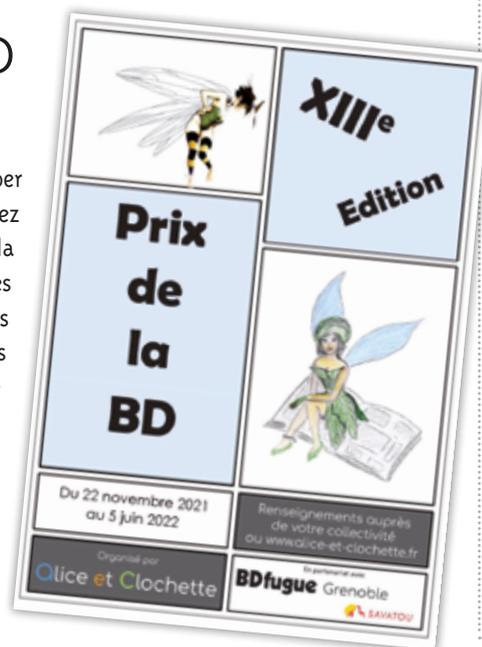
☎ 07 48 88 10 35 - ✉ jeunesse.pij@csc-brignoud.fr

[Médiathèques]

Participez au prix de la BD « Alice et Clochette »

Cette année encore, les médiathèques vous proposent de participer au Prix de la BD « Alice et Clochette ». Empruntez, lisez, et votez pour votre album préféré! Avec pour objectif de faire découvrir la bande dessinée au plus grand nombre, les œuvres sélectionnées pour le prix « Alice et Clochette » offrent un panel de thèmes variés, de l'aventure grand public aux albums d'auteurs plus intimistes. Grâce à cette sélection de douze titres, de la bande dessinée traditionnelle au manga, venez élargir vos horizons et emprunter de nouveaux sentiers dans le neuvième art!

Pratique: La lecture d'au moins 7 des 12 titres proposés est nécessaire pour participer au vote qui désignera le lauréat du prix. Faites-vous connaître auprès des bibliothécaires de Brignoud, Froges et Lancey, pour vous inscrire et obtenir le code nécessaire pour voter en ligne, avant le 5 juin. ●



Programme de la quinzaine de la parentalité

Du 1^{er} au 15 juin, le centre socioculturel de Brignoud organise une série d'animations, à l'occasion de la quinzaine de la parentalité.



À l'initiative de la CAF de l'Isère, l'événement permet d'aborder les thèmes liés à la petite enfance, l'enfance, l'adolescence ou encore la scolarité. ●

les rendez-vous

À partir du 1^{er} juin: Exposition

"Comme chez papi, comme chez mamie"

7 juin: Histoires au coin du feu

10 juin: Ateliers-conférence
Grandir avec les écrans

11 juin: Portes ouvertes du Multi-Accueil et Pause-Transat

13 juin: Avec l'association Jumeaux et +:
"un café du matin ensemble, vous, nous, les enfants"

15 juin: Atelier

"Comme chez papi, comme chez mamie"

www.centre-socio-culturel-de-brignoud.com

inf!

Les Coucous recherchent des joueurs de belote!

Avis aux amateurs de belote, le club du troisième âge "Les Coucous" est à la recherche de nouvelles têtes. Si les mots « talon », « capot » ou encore « dix de der », n'ont pas de secret pour vous, joignez-vous aux parties endiablées! Le club se réunit le mardi et le vendredi après-midi (où un goûter hebdomadaire est prévu), dans la salle Désiré-Granet à Brignoud. Les membres se retrouvent aussi régulièrement pour partager des moments conviviaux, dans les restaurants locaux! ●

Adhésion annuelle: 20 €.

Renseignements: ☎ 07 88 22 60 21

[Créations]

Un nouveau spectacle
pour la compagnie **Entre En Scène**

Après "Sea... Shepherd 77", une création de 2018 qui narre l'histoire de Paul Watson, fondateur de l'organisation de défense des océans, la compagnie **Entre En Scène** revient avec une nouvelle création, toute aussi empreinte de questionnement sur la désobéissance civile !

"Nous étions debout et nous ne le savions pas" c'est d'abord l'histoire d'un groupe de citoyens qui décident de faire face. « Faire face à ce qu'on veut leur imposer comme l'élevage massif et industriel de vaches ou de cochons. Faire face à l'enfouissement de déchets radioactifs à Bure. Faire face à un projet gigantesque d'aéroport sur une immense zone humide qui deviendra une zone à défendre, la fameuse ZAD de Notre-Dame-des-Landes », comme la metteuse en scène Irène Jargot le décrit. Une histoire qui narre la désobéissance civile « à travers le témoignage de personnes que rien ne prédestinait à la lutte. »

Le texte mis en scène ici est celui de l'auteure Catherine Zambon. Une auteure qui « est allée rencontrer des gens en lutte et leur a demandé, non pas pourquoi ils se sont révoltés mais qu'est-ce

que cela leur a fait d'entrer dans la lutte ? Qu'est-ce qui fait qu'on entre en résistance ? ». Car au-delà du militantisme, le spectacle raconte bien la bascule dans ce dernier. Ce moment « où l'on n'accepte plus, [...] où l'on trouve la force en nous de s'opposer à ce qui nous semble fondamentalement injuste ». Il en résulte une pièce d'1h35 qui fait entendre « l'espoir, les idées et les combats pour repenser notre manière d'être ensemble », grâce au jeu de cinq comédiens qui se confient directement au public, et qui vont jusqu'à faire entrer celui-ci dans leur espace de parole. Une création que la compagnie **Entre En Scène** a déjà eu l'occasion de présenter au théâtre Prémol de Grenoble, et à l'Espace Paul-Jargot pour des scolaires, fin 2021. ●

www.cie-entre-en-scene.fr

[@CompagnieEntreEnScene](https://www.facebook.com/CompagnieEntreEnScene).

La troupe **Sel et Sucre** revisite l'histoire de **Cendrillon**

Après le succès du *Dindon de Feydeau* en 2021, qui a fait le plein dans plusieurs communes du Grésivaudan, la troupe **Sel et Sucre** vous propose cette année son nouveau spectacle : **Cendrillon** de Joël Pommerat.

Dans cette version modernisée du conte, qui promet de « passer de l'explosion de rire à l'émotion pure, de la surprise à la terreur », l'auteur revisite le mythe sans jamais s'en moquer, mais en écartant les clichés au profit d'une vraie profondeur humaine. Si petits et grands connaissent le conte, cette nouvelle version remet au goût du jour le langage et les personnages. Du côté de l'histoire : Cendrillon, dite Sandra, vient de perdre sa mère. Son père, incapable de vivre seul, décide de se remarier. Cendrillon va devoir faire face à une belle-mère odieuse et à des sœurs moqueuses.

Mais attention, cette fois-ci, elle a décidé qu'elle ne serait pas gentille ! Une histoire d'aujourd'hui où il est question de deuil, de famille recomposée, de séparation et de bien d'autres choses encore : d'une chaussure et d'un prince pour clore heureusement l'histoire. Une pièce de théâtre tout public, dès huit ans, où drame et comédie se confondent comme « dans la vraie vie ». ●

Sel et Sucre jouera Cendrillon à la salle Jean-Vilar, les vendredi 17 et samedi 18 juin à 20 h 30.

selsucre38@gmail.com - selsucre.unblog.fr

Composée de huit comédiens, d'un régisseur et d'un metteur en scène professionnel, la troupe Sel et Sucre recrute encore et toujours. Les répétitions ont lieu le mercredi soir, n'hésitez pas à les rejoindre !

les GIBOULIVRES

débarquent à Villard-Bonnot !

Du 19 au 22 mai, Les Giboulivres célèbrent le livre jeunesse ! Organisé par le réseau des bibliothèques du Grésivaudan, et la Communauté de communes, le festival tente de donner le goût de la lecture aux plus jeunes. Parmi les temps forts : quatre spectacles dans différents lieux de Villard-Bonnot, le week-end des 21 et 22 mai. Bloquez les dates !

[Jeunesse]



Cendrillon © Marie-Pierre Cravetti



Méli-mômes © Yannick Perrin

Samedi 21 mai - Musée Bergès

Poutou-sel et Mimi-sucre

Cie Grain de Malice - 45 minutes, dès 3 ans
« Il était une fois un p'tit vieux tout en sel et une p'tite vieille tout en sucre. Un jour, ils ont une effroyable querelle et la p'tite vieille tout en sucre se met à pleurer – pas trop pour ne pas faire fondre ses joues qui sont tout en sucre... Poutou-sel et Mimi-sucre narre la genèse de l'humanité pétrie de différences, séparée entre deux mondes, l'un sucré et l'autre salé. Un choc des cultures qui se fond, se caramélise peu à peu pour une mise en bouche théâtrale goûteuse. »

Cendrillon

Cie Mine de rien - 50 minutes, tout public
« Prenez une serpillière, une poignée de confettis, une bonne formule magique, secouez le tout sur un air rock-and-roll et savourez à pleines dents ce conte revisité avec brio. Après le succès de son 1^{er} spectacle de rue Blanche-Neige, Joane Reymond fait son bal. Cette comédienne-clown-musicienne farfelue et complètement déjantée révèle avec talent ce récit universel et l'emmène au pays du burlesque. »

Dimanche 22 mai - Espace Aragon

Chiffon sous la pluie

Cie Amarante - 30 minutes, dès 6 mois
« Les aventures rocambolesques d'une poupée de chiffons oubliée sur un banc public. Dans une création alliant cinéma muet, théâtre d'ombres et comédie musicale en live, Colinda Ferraud invite le public à revisiter le scénario universel du doudou perdu et confronté au grand monde. »

Même pas

Cie Méli Mômes - 50 minutes, dès 3 ans
« Les Méli Mômes sautent à pieds joints dans l'univers des enfants qui commencent à devenir grands : Même pas mal, même pas cap', même pas vrai, comment on fait les bébés ? Les câlins, la cour de récréation, les voyages en voiture, les légumes... Dans ce spectacle se côtoient rock, rap, tango, ballades, guitares saturées, violoncelle, batterie, carillon, trompettes, guitare classique, sons non identifiés... »

À noter : Des lectures chantées et dessinées sont aussi prévues pendant le week-end. ●

Pratique

Spectacles gratuits, sur réservations. Ouverture de la billetterie en mai.
Programme complet et détails : bibliotheques.le-gresivaudan.fr

Le Centre Musical Accords prépare la Fête de la musique

En collaboration avec la commune, le Centre Musical Accords proposera une série d'animations, à l'occasion de la Fête de la musique. Pendant deux week-ends, du vendredi 17 au dimanche 26 juin, les formations musicales vont se succéder dans différents lieux de la ville. Deux concerts de rock progressif symphonique sont prévus à l'Espace Bergès, vendredi 17 et samedi 18 juin. De son côté, l'église de Brignoud accueillera le concert de l'International Youth String Orchestra Blue Lake Fine Arts Camp Michigan, le vendredi 24 juin. Le second week-end sera aussi consacré à l'événement « Musique sur tous les tons », samedi 25 juin, sur le parking du lycée Marie-Reynoard, et à la journée « Le CMA fête la musique », dimanche 26 juin à l'Espace Bergès. Une semaine qui s'annonce pleine de découvertes, de rythmes et de sonorités !

Attention : ce programme peut être modifié, consultez le site du CMA. Les animations prévues dans le cadre de la Fête de la musique seront aussi détaillées sur les supports communaux. ●

<https://cmaccords.fr/>



A vos **Agendas !**

Sous réserve des conditions sanitaires qui seront en vigueur durant cette période

**MAISON BERGÈS
VILLARD-BONNOT**
Exposition**Dernières semaines pour visiter...****« Des forêts du Vercors aux papiers de Lancey »****Prolongée jusqu'au 29 mai 2022 !**

L'exploitation des forêts du Vercors par les papeteries Bergès : une aventure technique hors-norme. Découvrez vingt photos inédites et saisissantes présentées dans le parc de la Maison Bergès ! Un parcours illustré pour les plus jeunes accompagne ces photographies en noir et blanc.

04 38 92 19 60 - musees.isere.fr/musee/maison-berges

@MuséeMaisonBergès



© Espace Aragon / Fouèse



© Espace Aragon / Ning

Spectacles**« Hippocampe », compagnie des Bestioles**

Le 13 avril, 15 h / Théâtre jeune public / 40 min. / Dès 2 ans

« Je demande la route », Roukiata Ouedraogo

Le 6 mai, 20 h / Théâtre humour / 1 h 20 / Dès 11 ans

« Grou! », compagnie Renards/Effet Mer

Le 20 mai, 19 h 30 / Théâtre jeune public / 60 min. / Dès 7 ans

Zoom sur : « Aswât », Djazia Satour

Le 3 juin, 20 h / Musique du monde / 1 h 30 / Dès 7 ans

Après Klami et Alwâne, Djazia Satour revient avec un nouvel album qui explore l'héritage musical algérien. On reconnaît encore, dans les compositions originales qu'elle propose, les influences les plus actuelles, empruntées notamment à la folk indie et au groove d'une pop pétillante. Les textes évoquent sur un ton à la fois intuitif et distancié les thèmes de la dépossession, de l'exil et de l'errance, en appelant à la mémoire et à l'amour qui avivent la nostalgie des lieux désertés et des gens disparus.

« Yallah », compagnie EquiNote

Le 14 juin, 19 h / Cirque équestre / 35 min. / Dès 7 ans

Expositions**« Racines du ciel » - Fouèse / Peinture****Du 4 avril au 6 mai 2022**

« Je regarde les arbres, leurs racines et l'entrelacs des branches avec la tendresse que l'on porte à ceux que l'on aime. Je suis touchée par leur grain de peau, le mouvement de leur buste, les variations de leur feuillage et les jeux de lumières légères qui tremblotent. Les arbres me donnent l'espace de respiration pour sourire à autrui. » Fouèse

Venez découvrir les peintures végétales de l'artiste, dont les œuvres sont entrées en résonance avec les mots du poète Marc Stefani, à l'occasion de cette exposition !

Ning - Dessins et papier**Du 25 mai au 14 juin 2022 / Vernissage : vendredi 3 juin à 18 h 30**

Depuis son arrivée en France, à Grenoble, Ning explore le papier comme lieu de rencontres. Par ses jeux de superpositions de caractères chinois ou d'images, les palimpsestes de Ning créent des liens entre passé et présent, visible et invisible, découvrant par ici, occultant par là. En retravaillant la matière évocatrice d'histoire(s), il donne une nouvelle interprétation à ce qui a été et inscrit son geste dans l'histoire, en y laissant une nouvelle trace. Ces œuvres invitent à la contemplation, un retour en soi pour observer ce qui nous regarde, qui apparaît, disparaît sous les superpositions de formes et de couleurs.

04 76 71 22 51 - www.espace-aragon.fr -  Espace Aragon**Dans votre commune****Conseils municipaux****Mardi 26 avril / Mardi 31 mai**A 18 h 30, salle du conseil, 1^{er} étage de la Mairie**Commémoration du 8 mai 1945****Dimanche 8 mai**

Monuments aux Morts, place de l'Église (Villard-Bonnot), et place du 24 août (Brignoud). Les horaires seront communiqués sur les supports de la Commune



Les informations annoncées ci-dessus peuvent être modifiées après impression du magazine.

Aussi, n'hésitez pas à consulter l'**application mobile** « Villard-Bonnot », le **site internet** www.villard-bonnot.fr, les **panneaux lumineux** de la ville ou encore contacter la Mairie par **téléphone** au 04 76 45 79 45



L'équipe
« Ma voix, ma ville »

Le conflit qui se joue à nos portes aujourd'hui entre la Russie et l'Ukraine nous rappelle à quel point la démocratie peut être fragile et que chaque décision peut être lourde de conséquence. Ne laissons donc pas nos dirigeants être élus dans l'indifférence. L'abstention ne doit pas être la grande gagnante des échéances électorales à venir en France.

Comme nous le constatons tous les conditions sanitaires se sont améliorées.

Nous allons enfin pouvoir aller à votre rencontre en toute sécurité comme nous avons prévu de le faire depuis le début de notre mandat.

Nous aurons plaisir à vous rencontrer et échanger avec vous sur le terrain.

Vous pouvez aussi nous retrouver le 1er mercredi de chaque mois à la salle Georges-Brassens à partir de 19 h 30.

Notre adresse mail mavoixmaville@gmail.com est active pour recevoir vos questions et remarques. Nous les relayerons toujours avec plaisir lors de commissions auxquelles nous participons ou lors des Conseils municipaux. ●



mavoixmaville@gmail.com



L'équipe
« De l'ambition
pour Villard-Bonnot »

Découvrez au fil des actualités, les actions de vos élus de la majorité municipale dans les pages de ce magazine.

Nous souhaitons lui conserver tout le caractère informatif et utile, au service de tous.

En réaffirmant ici notre engagement, guidés par l'intérêt général envers tous les Villardiens, nous restons concentrés sur toutes les actions à mener au quotidien pour l'amélioration de notre ville.

Vous souhaitez plus d'information ? Vous ne trouvez pas les réponses à vos questions en lisant le VB*infos ? Vous n'arrivez pas à utiliser l'appli mobile pour rester au courant des actualités ? Vous ne pouvez pas accéder au site internet de Villard-Bonnot ou à sa page Facebook ?

N'hésitez pas à solliciter de vive voix vos élus de la majorité, vos référents de quartiers ou un membre de l'équipe, tous restent à votre écoute et à votre disposition pour vous expliquer le sens des réalisations.

En vous remerciant pour votre confiance,

Fidèlement. ●

patrickbeau.vb2020@orange.fr
www.ambition-villard-bonnot-2020.fr



Vos élus

Le Maire

Patrick BEAU, Maire de Villard-Bonnot

Les adjoints

Saliha ARRADA, 1^{ère} adjointe chargée du pôle solidarité, de la cohésion sociale, du handicap, de la jeunesse et du lien intergénérationnel

Frédéric CEVA, 2^{ème} adjoint chargé de l'urbanisme, de l'aménagement de la ville et des risques majeurs

Patricia BAGA, 3^{ème} adjointe chargée des finances, du commerce local et des associations

Hervé LENOIRE, 4^{ème} adjoint chargé des travaux, des infrastructures, du cadre de vie et du développement durable

Clara MONTEIL, 5^{ème} adjointe chargée du logement, de la relation aux seniors, au jumelage et de la promotion de la ville

Cyrille TINTILLIER, 6^{ème} adjoint chargé de la tranquillité publique, de la vie de quartier et du parrainage avec le 7^{ème} BCA

Myriam SIMONAZZI, 7^{ème} adjointe chargée de l'éducation et de l'enfance

Arnaud BERNARD, 8^{ème} adjoint chargé de la citoyenneté, du développement économique, du patrimoine culturel et historique

Les Conseillers délégués

Bruno GONINET, conseiller délégué aux questions relatives aux déplacements, à la transition énergétique, écologique et végétalisation de la ville

Pascal VALVERDE, conseiller délégué aux questions relatives à l'emploi, à l'insertion, à la démocratie participative et référent sport

Julien CALLOUX, conseiller délégué aux questions relatives à l'animation et à l'événementiel

Les Conseillers de la majorité

Par ordre du tableau du Conseil municipal

Bernard BARACCO, **Florence CLOITRE**,

Bruno VILOTITCH, **Brigitte BALBO**,

Bernadette SORACE, **Béatrice SOLLIER**,

Pascale LANGUILLE, **Hervé DUBOCHAUD**,

Joëlle CACCIATORE, **Sabine LARRIU**,

Jérôme BIGLIA

Les Conseillers de la minorité

« Ma voix, ma ville, Villard-Bonnot »

Par ordre du tableau du Conseil municipal

Gisèle MINASSIAN, **Jean-Pierre MIOZZO**,

Denise DEDEBAT, **Soraya BOUMECHACHE**,

Yann OROY, **Jean-Claude TORRECILLAS**

Pour un rendez-vous avec un élu de la majorité, contactez le Secrétariat Général

☎ 04 76 45 79 45

✉ secretariat@villard-bonnot.fr



Pharmacies de garde

Attention : ce planning peut changer

- ☎ 39 15
- 🌐 www.servigarde.fr
- 📱 Appli « Villard-Bonnot »
Tuile [VB au quotidien]



Avril

- L11 → J14 Manival (04 76 52 23 42) ... Saint-Ismier
- V15 → D17 Ferradou (04 76 77 26 39) ... Versoud
- L18 → J21 Luu Duc (04 76 08 01 59) ... Crolles
- V22 → D24 Belle Etoile (04 38 92 02 15) ... Crolles
- L25 → J28 De Bernin (04 76 08 03 19) ... Bernin
- V29 → D1/5 Brignoud (04 76 71 40 03) ... Brignoud

Mai

- L2 → J5 Centrale (04 76 77 23 26) ... Domène
- V6 → D8 Dent de Crolles (04 76 08 92 81) ... Crolles
- L9 → J12 Charmettes (04 76 77 44 59) ... Domène
- V13 → D15 Fontaine-Amélie (04 76 52 28 62) ... Saint-Ismier

- L16 → J19 Froges (04 76 45 71 44) ... Froges
- V20 → D22 Plemer (04 76 52 20 17) ... Saint-Nazaire-les-Eymes

- L23 → J26 Silvestre (04 76 77 23 08) ... Domène
- V27 → D29 Brignoud (04 76 71 40 03) ... Brignoud
- L30 → J2/6 L'Orchidée (04 76 71 43 36) ... Lancey

Juin

- V3 → D5 Manival (04 76 52 23 42) ... Saint-Ismier
- L6 → J9 Ferradou (04 76 77 26 39) ... Versoud
- V10 → D12 Luu Duc (04 76 08 01 59) ... Crolles

Déchets

Encombrants : inscription obligatoire

- ☎ 04 76 45 79 45 (la veille au soir)

- 📧 services.techniques@villard-bonnot.fr

- 📅 Calendrier 2022 : 14 avril, 9 juin, 8 septembre, 10 novembre

Toutes les adresses des déchetteries...

- 🌐 www.le-gresivaudan.fr

Déchets d'activités de soins

à risques infectieux

- 🌐 www.dastri.fr

Transports en commun



- ☎ 36 35

SNCF voyages (achat des billets « grandes lignes »)

- 🌐 www.oui.sncf

SNCF TER (achat des billets « régionaux »)

- 🌐 www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes

Cars Région

- ☎ 04 26 16 38 38

- 🌐 www.carisere.auvergnerrhonealpes.fr

La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



- ☎ 0 800 941 103

n° vert, service et appel gratuits

- 🌐 www.tougo.fr

www.transportsdugresivaudan.fr

Horaires des bus disponibles en mairie

- ☎ 04 76 45 79 45

Etat Civil

• NAISSANCES •

- MILED VENEL Kyliano 21/01/2022
- PHILIPPE Andréa 8/02/2022

• DÉCÈS •

- SCHAEFFER Henriette, épouse CURT 07/12/2021
- DYSZKIEWICZ Kasimir 05/12/2021
- GOURGAND Jean 15/12/2021
- GUILLERMOND André 3/01/2022
- PIAZZA Maria, épouse CARLINO 5/01/2022
- GUSMINI Pierre 17/01/2022
- BOUJARD Julienne 24/01/2022
- PHILIBERT Roger 2/02/2022
- SIMIAND Liliane, épouse MENEGAZ 9/02/2022
- ROSA-PUISSANT Gilles 18/02/2022
- D'AMATO Maria, épouse CORONA 20/02/2022
- MARTIN Dominique 24/02/2022
- LAMARCA Hector 6/12/2021
- HAMIDECHÉ Fatma, ép. HAMIDECHÉ 14/01/2022
- BOULLE Jean-Paul 28/01/2022
- TOZZINI Jeannine, épouse BARISON 31/01/2022
- PERRET Emma, épouse BELLET 7/02/2022
- BEROUD Josette, épouse SIMOND 12/02/2022
- GOUASMI Fatima, ép. SCARINGELLA 23/02/2022
- SAÏDI Mohammed 9/03/2022

• MARIAGES •

- RIONDET Mélanie & LOPEZ Nicolas 11/12/2021
- ARNAUD Audrey & PREVOT François 27/12/2021

Les listes d'état civil sont publiques. Si vous ne souhaitez pas que votre nom (ou celui de vos proches) apparaisse dans le journal, merci de nous en faire part.

- 📧 com@villard-bonnot.fr - 04 76 45 79 45

Permanences

Catherine Kamowski (LREM)

Député de la 5^{ème} circonscription

Membre de la commission des lois constitutionnelles, législation et administration générale de la République.

Permanence en circonscription

- 📍 1, rue Conrad-Killian à Saint-Martin-le-Vinoux
- 📧 ciroco3805@gmail.com

Permanence juridique en Mairie

Destinée exclusivement aux habitants de la commune et uniquement sur rendez-vous.

- 🕒 Le 1^{er} samedi de chaque mois

- ☎ 04 76 45 79 45

CLCV 38

Confédération de la Consommation, du Logement et du Cadre de Vie de l'Isère

- 📍 Mairie de Villard-Bonnot, 1^{er} étage

- 🕒 Tous les 4^{ème} jeudi du mois - 16-17h

AGI (Association Intermédiaire du Grésivaudan)

Association Intermédiaire du Grésivaudan.

M. Boucharlat

- 🕒 Le mercredi de 9h à 11h, sur rendez-vous

- ☎ 04 76 77 76 77

SDH (Société Dauphinoise pour l'Habitat)

M^{me} Myriam Koudlanski

- 📍 Mairie de Villard-Bonnot

- 🕒 Le mercredi de 14h à 15h

Mairie de Villard-Bonnot

- 📍 20, boulevard Jules-Ferry
38190 Villard-Bonnot CDIS

- 🌐 www.villard-bonnot.fr

Services administratifs

- 🕒 Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30)

- ☎ 04 76 45 79 45 - Fax : 04 76 71 66 42

- 📧 bienvenue@villard-bonnot.fr

Etat Civil - Affaires Générales

- 🕒 Le samedi de 9h à 12h

Permanences des services

Mesure Covid 19 : sur rendez-vous uniquement

Services techniques

- ☎ 04 76 45 79 45

- 📧 services.techniques@villard-bonnot.fr

Pôle Logement

- 🕒 Mardi mercredi et vendredi de 9h à 12h
Jeudi de 13h30 à 17h

Périscolaire

- 🕒 **Accueil physique** : du lundi au jeudi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

- 🕒 **Accueil téléphonique** : du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Vie associative

- 🕒 Du lundi au jeudi
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Urbanisme

- 🕒 Accueil téléphonique
du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30

- 🕒 Accueil physique
sur rendez-vous uniquement

- ☎ 04 76 45 79 45

- 📧 urbanisme@villard-bonnot.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Vous souhaitez prendre connaissance des sujets débattus en Conseil municipal ?

Tous les procès-verbaux sont accessibles en ligne ou sur l'application mobile.

- 🌐 www.villard-bonnot.fr/fr/comptes-rendus

- 📱 Tuile [Ma Mairie] » [Procès-verbaux]

Service des eaux du Grésivaudan

Accueil au public

Zone Tire-Poix - Saint-Vincent-de-Mercuze

- 🕒 Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

- ☎ 04 76 99 70 00

- 📧 servicedeseaux@le-gresivaudan.fr

- 🌐 www.le-gresivaudan.fr/eaux



Correspondants locaux

Michel Mancip @mancip.michel@outlook.fr

Sophie Philippe @sophie.philippe17@gmail.com

Rappel

